Commission administrative paritaire du corps des chefs de travaux d'art

Compte rendu des avis émis lors de la CAP du 12 octobre 2017

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2017 ;
2. Examen des demandes de mouvement ;
3. Examen des avancements au choix au grade de chef de travaux d'art principal au titre de l'année 2017.

****

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2017 :

L'examen du procès-verbal de la séance du 24 mai 2017 est reporté.

2. Examen des demandes de mouvement :

La CAP a émis un avis favorable à la demande de mutation suivante :

Nom - Prénom	Affectation actuelle	Nouvelle affectation
COLSON Isabelle	SCN - C2RMF	Direction générale des patrimoines – Service des musées de France

3. Avancements au choix au grade de chef de travaux d'art principal au titre de l'année 2017 :

La CAP a émis un avis favorable à l'avancement au choix au grade de chef de travaux d'art principal de :

Nom - Prénom	Affectation
AUBRY Thierry	E.N. Bibliothèque universitaire de Strasbourg
BARATON Alain	EP Versailles
BARLOT Michel	EP Cité de la céramique
BARTOLOZZI Catherine	SCN – Mobilier national
BUREAU Odile	CMN – Ile de France
COLSON Isabelle	SCN – C2RMF
CYMBLER Aline	EP Musée du Louvre
DESRONDAUX Sylvie	SCN – Mobilier national
FERNANDEZ Edmond	SCN – Archives nationales d'outre-mer
GAUTIER Jean-Jacques	SCN – Mobilier national
JONCA Valérie	EP Cité de la céramique
LAMOTTE Patrick	EP Bibliothèque nationale de France
MALCHROWICZ François	E.A. Paris-Val de Seine

Les avis émis par la CAP des chefs de travaux d'art constituent un acte préparatoire à la décision de la ministre de la Culture.

Service des ressources humaines
Sous-direction des métiers et des carrières
Bureau de la filière technique et des métiers d'art
Gestionnaires du corps : Nathalie ADAMCZYK – Véronique DARTIGUELONGUE